

Résultats annuels 2017 conformes au plan de développement

Chassieu, le 23 mars 2018 - AMOEBA (FR0011051598 - AMEBA), producteur d'un biocide biologique capable d'éliminer le risque bactérien dans l'eau, annonce aujourd'hui ses résultats annuels 2017.

Le Conseil d'administration, qui s'est réuni le 23 mars 2018, a arrêté les comptes sociaux et consolidés du Groupe AMOEBA pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Les commissaires aux comptes ont effectué leurs travaux d'audit et n'ont pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité de ces derniers. Les rapports de certification sont en cours d'émission.

(En K€)	31/12/2017	31/12/2016
Chiffre d'affaires	161	126
Déploiement industriel	(722)	(652)
Frais de R&D	(2 689)	(2 640)
Subventions	556	576
Marketing & Ventes	(636)	(1 073)
Frais généraux	(2 634)	(2 090)
Résultat opérationnel	(5 964)	(5 753)
Résultat avant impôts	(6 234)	(5 768)
Résultat net	(6 234)	(5 768)

Résultats annuels conformes au plan de développement

Le chiffre d'affaires au 31 décembre 2017 s'établit à 161 K€, principalement constitué de la redevance d'AQUAPROX pour 120 K€.

Les dépenses de déploiement industriel sont constituées des charges de personnel et des achats de consommables relatifs à la mise en place des dossiers de production et l'amélioration des procédés techniques.

Les frais de R&D sont liés au développement du biocide BIOMEBA en milieu industriel et dans de nouvelles applications. Les subventions sont constituées uniquement du Crédit Impôt Recherche.

Les frais de marketing/ ventes sont composés des charges de personnel et de frais de déplacement liés à la mise en place du réseau commercial.



Les frais généraux affichent une augmentation sensible par rapport à 2016 liée à l'augmentation des effectifs support reflétant le dimensionnement du Groupe pour aborder la phase d'industrialisation et de commercialisation.

En conséquence, le résultat opérationnel s'établit à -5 964 K€ et le résultat net à -6 234 K€.

Une structure financière solide

Au 31 décembre 2017, les capitaux propres de la Société s'élèvent à 12,5 M€ contre 18,6 M€ au 31 décembre 2016. Les dettes financières atteignent 7,3 M€ contre 3 M€ en 2016. Cette hausse est consécutive au versement d'une première tranche de 5 M€ sur le prêt de 20 M€ accordé par la Banque Européenne d'Investissement à la société. Au 31 décembre 2016, la trésorerie était de 10 M€.

Une année 2017 marquée par la poursuite du développement commercial et de l'examen des dossiers règlementaires en Europe et aux Etats Unis.

Au cours de l'année 2017, AMOEBA a conclu :

- 3 nouveaux contrats de distribution avec les sociétés DREWO (Italie), NOVOCHEM (Pays-Bas) et Earthwise Environmental (Etats-Unis) ;
- 6 nouvelles lettres d'intention en vue de la conclusion de contrats pour la distribution de ses produits avec :
 - NCR Biochemical (Italie)
 - Garratt Callahan, Momar, Kroff Chemical (Etats-Unis)
 - Blue Neon (Roumanie)
 - H2O Facilities (Suisse)

sous réserve de l'obtention préalable des AMM (Autorisations de Mise sur le Marché) requises dans la ou les juridictions concernées.

Dans le cadre de la revue collective du dossier réglementaire européen par les Etats Membres pour l'évaluation de la substance active du biocide BIOMEBA, *Willaertia magna C2c Maky*, la Société a échangé avec les experts au cours des deux groupes de travail organisés sur les microorganismes. L'opinion définitive du Comité des Produits Biocides sur l'évaluation du dossier de la substance active sera rendue fin avril 2018.

La société a parallèlement déposé un dossier de demande d'enregistrement de sa substance active auprès de l'Agence Américaine de Protection de l'Environnement.

Au cours de l'année 2017 AMOEBA a poursuivi des tests industriels avec ses partenaires en Italie, Allemagne, Pays-Bas, Canada et aux Etats-Unis.

Enfin des travaux ont été effectués par la société sur l'utilisation de sa substance active dans de nouveaux marchés tels que le traitement des plaies humaines ou le bio-contrôle phytosanitaire. Ces nouvelles opportunités, feront l'objet de travaux de recherche approfondis sur 2018 et 2019.



Prochains rendez-vous :

Assemblée Générale des actionnaires : le 21 juin 2018

Publication des résultats semestriels 2017 : le 21 septembre 2018



A propos d'AMOÉBA :

Amoéba a pour ambition de devenir le leader mondial du traitement du risque microbiologique dans l'eau, les plaies humaines et la protection des plantes. Notre solution BIOMEBA est une alternative aux produits chimiques largement utilisés aujourd'hui. Amoéba se concentre actuellement sur le marché des tours aéroréfrigérantes industrielles (TARs) évalué à 1,7 Md€⁽¹⁾ sur un marché global des biocides chimiques pour le traitement de l'eau, estimé à 21 Md€⁽²⁾. A terme, la Société envisage de se développer sur de nouvelles applications telles que le traitement des plaies chroniques, évalué à 751 millions d'euros⁽³⁾ aux Etats-Unis, et le marché du biocontrôle pour la protection des plantes estimé à 1,6 Mds€⁽⁴⁾. La commercialisation du BIOMEBA pour utilisation dans les tours de refroidissement industrielles est sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires locales.

Créée en 2010, basée à Chassieu (Lyon, France) avec une filiale au Canada et aux Etats-Unis, Amoéba est cotée sur le compartiment C d'Euronext Paris. La Société est membre du réseau BPI Excellence et est éligible au dispositif PEA-PME. Plus d'informations sur www.amoeba-biocide.com.

(1) : Données Amoéba combinées à partir des sources : DRIRE 2013, Eurostat, ARHIA 2013

(2) : Sources combinées par Amoéba venant des traiteurs d'eau, de Freedonia, d'Eurostat et MarketsandMarkets

(3) : BCC Research, "Markets for Advanced Wound Management Technologies," Wellesley, MA, 2017

(4) : Biopesticides Worldwide Market 2013, CPL, Wallingford, UK

Contacts :

Amoéba
Nathalie COMBROUSSE
Responsable Marketing Communication
04 81 09 18 15
nathalie.combrousse@amoeba-biocide.com

Actifin
Ghislaine GASPARETTO
Communication financière
01 56 88 11 11
ggasparetto@actifin.fr